



Au vu des chaleurs persistantes, le niveau des retenues d'eau d'irrigation est au plus bas.

Dans le cadre de la répartition des débits d'eau avec la commune d'Ayent et vu les quantités d'eau utilisées, souvent de manière inappropriée, le niveau de nos étangs baisse rapidement.

Nous vous demandons dès lors de respecter quelques règles essentielles afin de ne pas devoir arriver à des restrictions d'utilisation de notre réseau d'eau :

- Arrosez le soir ou la nuit.
- Vérifiez qu'il n'y ait pas de fuite sur votre réseau. Arrosez de manière appropriée vos pelouses, par exemple trente minutes tous les trois jours.
- Vérifiez vos arroseurs afin d'éviter d'arroser routes, talus et autres. Vérifiez votre minuterie pour arroser tous les trois jours.
- Sélectionner les zones d'arrosage vraiment importantes et nécessaires.

Si chacun respecte ces consignes, nous éviterons de devoir procéder à des restrictions d'eau par quartier et par zone.

Merci pour votre solidarité en ces moments de canicule, il en va du bien de nous tous.

Attention à bien vous hydrater, soyez attentifs aux personnes les plus vulnérables.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

